

## Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Maze, 31 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 janvier 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Maze, Hippolyte \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination141, rue de Rennes, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin annonce à Maze qu'il lui a fait envoyer le numéro du journal *Le Devoir* contenant le projet de pétition aux chambres après réception de sa lettre du 18 janvier 1887. Godin espère l'appui de Maze pour la pétition. Sur la collaboration de Godin à une revue. Godin envoie à Maze l'étude sociale *Le Familistère*. Il recevra avec plaisir la visite de Maze au Familistère pour lui donner des informations sur les institutions de prévoyance. Il lui envoie le dernier numéro du *Devoir* qui contient l'article « Les questions sociales aux États-Unis ».

NotesLe Livre des visiteurs et visiteuses du Familistère n'a pas enregistré la visite d'Hippolyte Maze au Familistère (collection Familistère de Guise).

### Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Pétitions](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Sénat \(France\)](#)

#### Œuvres citées

- « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- Godin, Jean-Baptiste André, « Les questions sociales aux États-Unis », *Le Devoir*, t. 11, n° 438, 30 janvier 1887, p. 65-69. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/68/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Études sociales n° 1 : Le Familistère\*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.](#)
- [Revue des institutions de prévoyance, Paris, 1887-1891.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation3 p. (312r, 313r, 314v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familiste 31 janvier 1861

312

Cher Monsieur Magde.

Je vous ai fait envoier peu après réception de votre lettre du 1<sup>er</sup> un numéro du Dernier contenant un projet de petition aux Chambres.

Ce que vous me dites de vos intentions me fait espérer que cette petition aura votre appui.

Je recevrai, avec le plus grand plaisir, la revue dont vous m'entretenez et puisque mon concours vous serait agréable, je vous la donnerai très volontiers, dans la mesure de ce que mes occupations me le permettent.

Pour répondre à votre demande, je vous envoie par ce courrier une étude sociale "Le Familiste" que vous avez déjà reçue et qui décrit exactement l'état des

choses dans notre association ; il n'y a d'autres modifications que celles apportées par le temps ; et la pétition que je viens de vous signaler vous indique la situation qui nous est faite par les effets de la crise et de la concurrence industrielles.

Ce sera avec la plus vive satisfaction que je vous recevrai au Familistère et que je vous donnerai tous les renseignements complémentaires dont vous pourrez avoir besoin, spécialement sur l'organisation de nos institutions de prévoyance. Quand le moment de votre venue ici sera fixé, veuillez m'en informer à l'avance.

L'intérêt que vous portez à toutes les mesures propres à améliorer le sort des classes laborieuses nous porte à considérer comme acquis votre appui pour notre pétition ? Je

serais heureux de connaître votre opinion sur ce document, et de savoir quelles seraient, selon vous, les mesures que nous devrions prendre pour lui ménager un accueil favorable aux Chambres? Car nous aurons bientôt à demander aux Députés et Sénateurs qui auront porté intérêt à la question de bien vouloir produire notre pétition aux Chambres.

Je vous adresse aussi, par ce courrier, le dernier numéro du Dévoir et vous recommande l'article intitulé "Les questions sociales aux Etats-Unis."

Agreez je vous prie, cher Monsieur,  
l'assurance de tout mon dévouement.